UCLouvain

wfsp2109

2019

Promotion de la santé, 1re partie

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant·es aux étudiant·es.

3 crédits	20.0 h + 3.0 h	Q1

Enseignants	Aujoulat Isabelle (coordinateur) ;Dauvrin Marie ;Van Durme Thérèse ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Préalables	WESP1011 et FSP2100
Thèmes abordés	La promotion de la santé comme pratique spécialisée au service de la santé publique, en référence à la Charte d'Ottawa et aux chartes successives
Acquis d'apprentissage	1 • Comprendre les différentes approches individuelles et collectives en promotion de la santé : prévention, éducation, protection de la santé. • Choisir et combiner les différentes approches de manière à pouvoir résoudre un problème de santé publique. • Connaître les valeurs, principes et méthodes qui sous-tendent la mise en oeuvre de stratégies de promotion de la santé - - - - - - - - *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	**En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.** Examen écrit à livre fermé, portant sur l'évaluation des connaissances et de la compréhension des concepts abordés en cours
Méthodes d'enseignement	**En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.** Cours théoriques
Contenu	• Place de la promotion de la santé (PS) dans la santé publique, historique, objets, valeurs de la PS • Les inégalités sociales de santé et les stratégies de réduction des ISS par les politiques publiques (Axe 1 Charte D'ottawa) • Promotion de la santé et développement durable (Déclaration de Shanghai) : les stratégies d'actions sur l'environnement (Axe 2 Charte d'Ottawa) • Stratégies de PS et réduction des ISS par l'action communautaire et le développement des aptitudes individuelles (Axes 3 & 4 Charte D'ottawa) : la question de la participation au cœur des décisions de changements. • Les stratégies axées sur les milieux de vie : intégration des recommandations issues des chartes et de la recherche. Le cas de la promotion de la santé à l'hôpital (Axe 5 de la Charte d'Ottawa) • L'évaluation au service de la transférabilité des actions de promotion de la santé
Ressources en ligne	Moodle : https://moodleucl.uclouvain.be/course/search.php?search=wfsp2109
Bibliographie	• Diaporamas et portefeuille de lectures mis sur moodle Breton E, Jabot F, Pommier J, Sherlaw W (2017). La Promotion de la Santé : Comprendre pour agir dans le monde francophone. Presses de l'EHESP, Rennes
Faculté ou entité en charge:	FSP

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de la santé publique	ESP2M	3		